



ENSEMBLE

Bulletin spécial de la Fédération des
aînées et aînés francophones du Canada
JUIN 2013

Le projet Abus et Fraude

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) est heureuse de présenter son initiative nationale : *Ensemble pour contrer les abus, la violence et les fraudes envers les personnes aînées*. Il s'agit d'un programme destiné aux communautés francophones dans un but de prévention des mauvais traitements et de l'escroquerie envers les personnes de 50 ans et plus. Cette initiative en est à sa deuxième phase, lancée avec succès le 1^{er} octobre 2012 lors de la Journée internationale des personnes âgées.

La première phase, entamée en 2009, a été l'occasion d'élaborer et d'adapter des instruments de conscientisation, des outils dans la prévention des abus et de la fraude : les ateliers *Non à la fraude*, le jeu virtuel *L'occasion fait le larron*, la pièce de théâtre *Trompe-l'heure et tromperies*, ainsi que trois capsules théâtrales vidéo sur les abus à l'endroit des personnes aînées.

L'organisme en est maintenant à la seconde phase, au cours de laquelle les outils seront bonifiés, le réseau national de partenaires élargi et davantage de bénévoles seront formés afin de sensibiliser d'autres personnes de 50 ans et plus aux abus et à la fraude. La seconde phase est aussi l'occasion pour la FAAFC et ses membres de tenir des activités communautaires et de battre campagne dans les médias afin de rejoindre un grand nombre de francophones.

Ensemble pour contrer les abus, la violence et les fraudes envers les personnes aînées a obtenu une entente de financement de 700 000 \$ pour la période 2012-2015, du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés.



DANS CE BULLETIN, VOUS TROUVEREZ :

Introduction et activités de la FAAFC	2
Mot du président	2
Entrevue avec le directeur général	3
Activités des associations membres	10
Collaborations et partenariats	13

ENSEMBLE

Introduction et activités de la FAAFC



Photo : Michel Vézina
Source : FAAFC

Quand on pense aux aînés, on utilise souvent l'expression « l'âge d'or ». Cette expression cache cependant toute une autre réalité. On a plutôt l'image de « Liberté 55 » où des adultes à la retraite se la coulent douce sur des plages du sud ou encore à faire toutes sortes

d'activités de rêve. On ne peut nier que c'est le cas de quelques-uns d'entre nous.

Mais sous cette image se cache aussi une autre réalité: celle d'aînés vulnérables aux abus, à la violence et à la fraude. Assez régulièrement, les médias rapportent toutes sortes d'histoires d'horreur concernant des aînés. On pense que cela n'arrive qu'aux autres et que les gros méchants sont généralement des étrangers. Si, encore une fois, il y a une part de véracité là-dedans, les circonstances font que les événements se déroulent trop souvent dans l'entourage immédiat des personnes abusées.

C'est pourquoi le projet contre les abus et la fraude, développé par la FAAFC avec le support financier de Ressources humaines Canada, se veut un outil de prise en main par les aînés eux-mêmes. Quoi faire? Comment intervenir? Qui contacter? Comment prévenir? Autant de questions et plus à répondre. Il faut être prêt à appuyer les victimes ou les futures victimes dans un monde où les aînés forment déjà une partie importante de la population et seront encore plus nombreux dans les prochaines années et où les profiteurs et abuseurs de toutes sortes sont aux aguets.

Il ne faut certainement pas paniquer et devenir paranoïaque mais il vaut mieux être préparé. Il s'agit d'une démarche qui implique à la fois les individus et les communautés. En travaillant ensemble, on fournit un environnement qui est sécuritaire et agréable à vivre pour tous, tant pour les aînés que pour la population en général.

La FAAFC est consciente de cette problématique et accompagne, par ce projet, les aînés francophones du Canada pour que leur mieux-être soit aussi leur mieux-vivre.

Michel Vézina, président de la FAAFC

CRÉATION, DÉVELOPPEMENT ET AVENIR DU PROJET CONTRE LES ABUS ET LA FRAUDE



Photo : Jean-Luc Racine lors de l'entrevue.
Source : FAAFC

**Entrevue avec Jean-Luc Racine
directeur général de la FAAFC**

Q : Quelle était l'idée originale derrière le projet « Abus et Fraude »?

R : « Ça fait à peu près cinq ans qu'on travaille sur ce projet-là. Je pense que la fraude et l'abus, l'exploitation financière et la négligence, sont des aspects d'une problématique sociale importante. On sait que l'abus n'est pas rapporté de façon massive auprès des policiers et des intervenants parce que ça peut être fait par un proche. Donc dénoncer un proche, c'est parfois très difficile. Les rapports, les statistiques, qu'on avait il y a cinq ans n'étaient pas toujours précis, mais une chose était certaine : on se devait de faire quelque chose dans nos communautés. On savait qu'il nous fallait travailler avec nos associations membres pour présenter un projet et entreprendre des initiatives. »

Q : C'était donc un projet de sensibilisation auprès des personnes âgées...

R : « Oui, exactement. Et la fraude! On en a aussi, de plus en plus. Les aînés, souvent, c'est une clientèle vulnérable. Les jeunes sont peut-être plus à l'affût de la fraude parce qu'ils ont grandi avec l'informatique. Mais pour les aînés, l'informatique, l'Internet, c'est assez nouveau. Alors c'est plus facile pour eux de se faire avoir via l'Internet; ça arrive assez fréquemment. Alors on s'est dit qu'il y a du gros travail de sensibilisation à faire. On a fait appel à la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario, la FAFO qui a développé un jeu de sensibilisation intitulé *L'Occasion fait le larron*. L'idée c'était justement d'aller avec ce jeu dans les résidences et faire de l'animation autour du jeu. Progressivement, on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas seulement les résidences pour aînés, mais aussi les clubs d'aînés qui étaient intéressés au jeu, donc on a élargi notre public.

Pour les clubs d'aînés, on a fait du travail de sensibilisation sous forme d'ateliers avec le guide *Non à la fraude*. On a toute une équipe de bénévoles présentement : près d'une quinzaine de bénévoles et on s'attend à peut-être au-dessus d'une trentaine de bénévoles qui offriront éventuellement cet atelier. On avait aussi l'idée de rejoindre une clientèle un peu plus jeune, les jeunes retraités... »

Q : Que veut-on dire par jeunes retraités?

R : « On parle des gens dans la cinquantaine, début soixantaine, donc on peut les rejoindre par Internet. On a étudié toutes sortes de scénarios. Finalement, on s'est rabattu sur les capsules vidéo. On a monté trois capsules vidéo. Je pense que c'est trois excellents outils. Et ça c'est sans compter toute la campagne de sensibilisation qu'on a faite à travers les médias! Maintenant, on veut aller plus loin. On veut prendre ces trois outils-là, et former encore plus de bénévoles. On espère que ces bénévoles vont se promener dans les communautés et présenter les différents outils.

J'oubliais de mentionner un quatrième outil! C'est la pièce de théâtre signée par le dramaturge franco-ontarien Michel Ouellette. Quelle belle initiative qu'a eu la FAFO ! De permettre à des communautés de se prendre en mains en montant une pièce de théâtre et en ayant une discussion par la suite, grâce à un guide qu'on a mis à leur disposition. Il y a des communautés où il n'y a pas de troupe de théâtre en français disponible, mais on constate que ces communautés ou clubs aînés se créent leur propre troupe de théâtre pour jouer cette pièce. »

Q : Le guide est disponible sur le site de la FAAFC, mais qu'en est-il de la pièce?

R : « L'auteur nous permet de distribuer sa pièce de théâtre afin qu'elle soit montée et jouée dans différentes communautés. Au Nouveau-Brunswick, particulièrement, ça a très bien fonctionné. »

Q : Un groupe intéressé à mettre la main sur la pièce doit-il contacter directement la Fédération?

R : « En fait, il faut que le groupe communique avec l'association membre qui gère le projet. Toutes les coordonnées de nos membres sont sur le site web de la FAAFC. Le groupe intéressé n'a qu'à communiquer avec l'association la plus près de chez lui. »

Q : Où allons-nous avec le projet Ensemble pour contrer les abus, la violence, et les fraudes envers les personnes âgées?

R : « On a travaillé très fort à développer les outils. Maintenant, c'est de les propager le plus possible. Donc beaucoup de pièces de théâtre qui se développent, beaucoup de bénévoles qui obtiennent la formation... La formation de bénévoles, c'est important parce qu'on s'est rendu compte que ce n'est pas évident pour les bénévoles d'offrir ce genre d'ateliers : sensibilisation aux abus, sensibilisation à la fraude... Donc on les forme au niveau du contenu mais aussi au niveau de l'animation. Ce qu'on espère c'est qu'une fois le financement terminé - dans deux ans, ces mêmes bénévoles vont continuer dans les communautés à faire du travail de sensibilisation. Alors si on peut bien les former, bien les soutenir au cours des deux prochaines années, les bénévoles vont être outillés pour continuer le travail de sensibilisation. »

Q : Est-ce que ces bénévoles sont formés pour former d'autres bénévoles?

R : « On forme des bénévoles à animer des ateliers de sensibilisation en se servant des outils existants. Toute la question de la pérennité du projet est un défi parce qu'il reste deux ans de financement au projet. Mais la formule fonctionne et je crois qu'on va réussir. »

Q : Et qu'en est-il des associations membres?

R : « Je suis confiant. Je pense qu'on est sur la bonne voie à ce niveau-là aussi. On a des bénévoles motivés et des associations qui sont engagées dans le processus. »

Merci Monsieur Racine. Bon succès à la FAAFC!

COMMENT DEVENIR UN CHAMPION

Les « champions » de la FAAFC sont des francophones de 50 ans et plus, impliqués dans leur communauté et motivés par la prévention des abus et de l'escroquerie. Ils animent des ateliers de sensibilisation et contribuent aux activités de l'initiative nationale de façon bénévole. Motivés par le désir de faire une différence dans la vie des aînés et au sein de leur communauté, ils n'osent pas identifier leur rôle à celui de champion. Et pourtant, la quinzaine de bénévoles « champions » de l'organisme national sont vraiment cela : des champions de la prévention.

Pour devenir un champion, vous aussi, consultez les outils de la FAAFC en ligne www.faaafc.ca et communiquez avec Céline Romanin à info@faafc.ca ou bien avec l'une des associations membres de la FAAFC, afin de voir comment vous pouvez contribuer à la prévention des abus et de la fraude envers les personnes aînées.

Témoignage d'un bénévole « champion »

Je me suis engagé dans ce projet à ses débuts car il me semblait qu'il représentait une activité concrète que la FAFO, organisme membre de la FAAFC, pourrait offrir à ses membres. J'ai découvert au long du projet que cela permettait de plus à la FAFO (Fédération des aînés et retraités francophones de l'Ontario) d'étendre son rayonnement auprès des résidents de maisons de retraités. D'ailleurs, lors d'une présentation dans une telle résidence, le fils d'un couple de résidents m'exprima à quel point il était impressionné et reconnaissant que la FAFO offre un service aussi concret et aussi pertinent à ses parents et aux autres résidents de cette maison de retraités.

Dans un autre cas, la directrice sociale d'une maison de retraite se dit enchantée par l'approche interactive de la présentation car elle trouvait cela fort bien adapté et pertinent pour la clientèle. J'ai eu le plaisir d'animer des ateliers dans des clubs d'âge d'or d'Ottawa, de Hamilton, de l'est ontarien, dans un programme de jour pour aînés de l'est ontarien, et aussi dans des résidences de retraités à Ottawa.

Dans chaque cas, j'ai pu entendre des témoignages de fraudes ou d'exploitations financières et j'ai reçu la rétroaction qu'on n'est jamais trop renseigné sur les types de fraudes, d'exploitations financières et sur les moyens pour s'en prévenir. D'autant plus que les fraudeurs et exploitateurs inventent sans cesse de nouvelles façons de subtiliser de l'argent de nous, les aînés...



Photo : Un échantillon de « champions », de gauche à droite : 1^{er} rangée : Janine Lacroix, Huguette Roy, l'honorable Alice Wong, Janette Planchat, Diane Fontaine; 2^e rangée : Jean-Luc Racine, Céline Romanin, Mélina Gallant, Oliva Roy, Royal Galipeau, député d'Ottawa-Orléans, Georgette Duhaime, Amédée Haché, Jean-Claude Bernais, Gilles Blache et Clément Perreault. Source : FAAFC

Gilles Blache

Entrevue avec un « champion » bénévole de la FAAFC

Jean-Claude Bernais est un des bénévoles « champions » de la FAAFC. Ce Franco-Ontarien est particulièrement actif car il anime des présentations de sensibilisation pour le programme contre les abus et la fraude de la FAAFC. Monsieur Bernais se tient au fait des nouvelles tendances en matière de fraude et d'exploitation financière auxquelles les personnes âgées et les retraitées, particulièrement mais non exclusivement, sont confrontées. Jean-Claude Bernais s'implique, entre autres, dans la Fédération des aînés franco-ontariens (FAFO), le Club Richelieu et Retraite en action.

Q : Pourquoi avez-vous accepté ce rôle de sensibilisateur?

R : « Je me suis recruté un peu moi-même en réagissant à une annonce dans le bulletin de nouvelles de Retraite en action dont je suis membre. J'ai communiqué avec Céline, je crois, qui m'a invité aux sessions de formation. J'ai accepté en croyant que mes antécédents professionnels pouvaient servir à rencontrer des besoins ponctuels dans la communauté. De plus, étant au seuil de ma retraite à ce moment-là, je pouvais trouver le temps de m'impliquer. »

Q : Que trouvez-vous de plus intéressant en animant ces ateliers?

R : « Le contact humain et la satisfaction de rencontrer un besoin communautaire autour que le plaisir de faire partie d'un réseau avec qui partager des intérêts communs. »

Q : À force de faire des présentations de sensibilisation aux abus et à la fraude, on se construit une réputation dans la communauté... Est-ce que les gens vous reconnaissent comme un expert dans le domaine? Comment définissez-vous votre rôle et votre contribution?

R : « Autant que l'on puisse clamer une expertise, c'est la rétroaction du milieu qui peut le valider... Basé sur le fait que plusieurs présentations furent faites à l'extérieur du réseau de la FAFO, ça m'apparaît positif à cet effet. La plupart des présentations hors réseau furent à des clubs Richelieu, mouvement auquel j'appartiens. Toutefois, l'intérêt de Radio-Canada venait confirmer une appréciation positive. »

Q : Quelle est votre prochaine étape?

R : Pour la prochaine étape, je dois être aux aguets des raffinements et des nouvelles méthodes employées pour frauder la communauté et être à l'affût des moyens qui existent ou peuvent être développés pour contrecarrer ces menaces. Évidemment, dans la mesure du possible, je répondrai positivement à toute invitation de partage sur les multiples sujets dans le domaine de la fraude.



Photo : Jean-Claude Bernais
Source : J.-C. B.

Merci Monsieur Bernais

La formation à distance connaît un succès supérieur aux attentes

La formation de cinq cours offerte par la FAAFC au cours du mois de mai 2013 a connu un succès inattendu. « La demande est supérieure à nos attentes », déclare le formateur Jean Sirois. « Au point même qu'on a instauré un deuxième cours de soir pour faciliter l'accès à certains participants qui n'étaient pas disponibles à l'heure proposée. Nous avons donc (donné) deux cours par jour ». Chacun des cours a rassemblé huit participants provenant de partout au Canada.

La formation à distance est conçue pour augmenter les capacités d'animation des participantes et participants, ainsi que leur connaissance des différents types d'abus et de fraude qui affligent les personnes âgées. « Le mandat des animatrices et animateurs sera donc d'offrir des ateliers aux aînés de leur région », explique Monsieur Sirois. Les personnes nouvellement formés utiliseront les outils de sensibilisation développés par la FAAFC, soit le jeu l'occasion fait le larron, les capsules vidéo sur l'abus, le guide d'information Non à la fraude, et la pièce de théâtre Trompe-l'heure et tromperies.

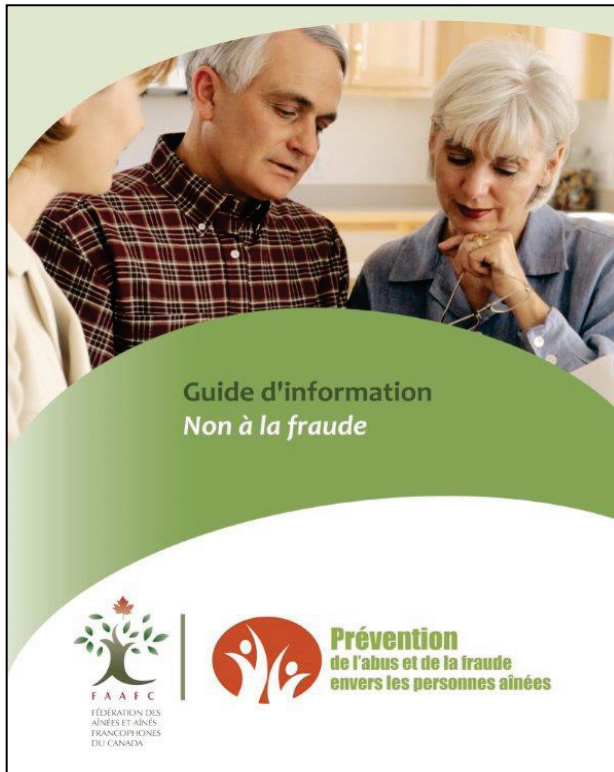
Il y a plus dans cette formation qu'il n'y paraît. Bien sûr, une formation à distance permet de couper dans les frais de déplacement tout en maximisant l'utilisation des nouvelles technologies de communications. L'utilisation de cette approche de formation interactive, facilite le développement d'un réseau national de bénévoles animatrices et animateurs francophones formés et sensibilisés aux abus et à la fraude envers les personnes âgées. De plus, le concept même de la formation, axé d'abord sur les techniques d'animation, permet à la FAAFC de former d'autres bénévoles ultérieurement pour d'autres fins : « telles l'animation d'ateliers développés par la FAAFC au sujet de participation intergénérationnelle ou d'épanouissement personnel et communautaire », affirme Jean Sirois.

Est-ce que cette formation est le secret qui explique les bénévoles champions? La coordonnatrice du projet de prévention sur les abus et la fraude pour la FAAFC, Céline Romanin, répond : « Les gens qui suivent cette formation sont d'abord intéressés par le mandat de prévention des abus et de la fraude. C'est du bénévolat, rappelons-le. Être un champion, cependant, c'est davantage qu'une excellente formation. Disons que la formation c'est la cape de Superman ou bien la Batmobile de Batman. C'est un outil. Pour le reste, ça vient du coeur... »

Améliorer la boîte à outils

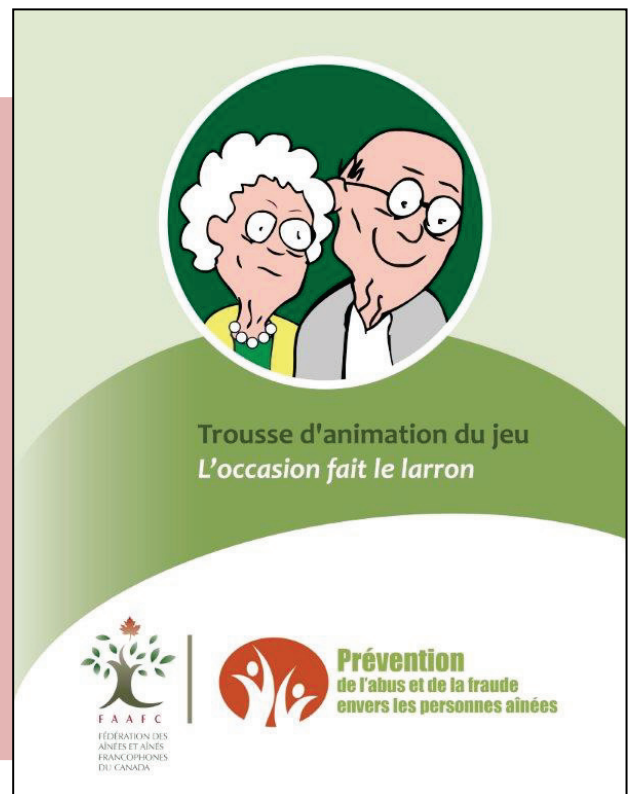
L'un des objectifs de la phase II de l'initiative est de bonifier les outils existants que la FAAFC met à la disposition de ses regroupements membres, des personnes de 50 et plus et du public en général. Par bonification, on entend une révision des outils permettant de déterminer si des modifications doivent être apportées pour l'améliorer. En réalité, la FAAFC consulte des aînés dans la communauté pour apporter des ajouts aux outils dans un but d'expansion de leur utilisation et de leur portée.

C'est un exercice qui demande une bonne connaissance des outils et de leur utilisation. Sous la responsabilité de la coordonnatrice du projet, Céline Romanin, des aînés bénévoles, qui connaissent bien les communautés où ces outils sont utilisés pour la sensibilisation, acceptent de donner de leur temps pour le bien de l'ensemble des aînés francophones à qui ces outils sont utiles. La FAAFC les remercie. Pour en savoir plus sur les différents outils, repérez les encadrés de ce bulletin.



Non à la fraude est un guide d'information au sujet de diverses formes d'escroquerie, et de fraude. **Non à la fraude** est un outil de sensibilisation qui vise la protection des personnes aînées contre ces fraudes. Le guide d'information permet d'accompagner les aînés dans le développement de leurs habiletés d'animation. Ces aînés bénévoles peuvent ensuite sensibiliser d'autres aînés et leur entourage en animant des ateliers de sensibilisation sur la fraude, aidant d'autres aînés à s'en prévenir ou à agir.

L'occasion fait le larron est un jeu interactif développé par la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario (FAFO) Bertha et Basile — les personnages principaux, nous aident à découvrir les diverses formes que prennent la fraude et l'exploitation financière. Disponible en ligne sur le site de la FAFO et sur DVD, le jeu est un outil central dans l'animation d'ateliers de prévention de la fraude et de l'exploitation financière par des proches ou d'autres individus. **L'occasion fait le larron** s'accompagne d'une trousse d'animation qui permet aux animateurs et aux participants d'approfondir le sujet après avoir joué.





Guide d'accompagnement *Trompe-l'heure, et tromperies*



Prévention
de l'abus et de la fraude
envers les personnes âgées

Trompe-l'heure et tromperies est une pièce de théâtre inspirée par la FAFO et signée par le dramaturge franco-ontarien Michel Ouellette. La pièce de théâtre a pour thème l'exploitation financière des personnes âgées par des proches. La pièce ***Trompe-l'heure et tromperies*** est une occasion pour la communauté de se rassembler autour d'un enjeu d'importance et incite le public à être solidaire et à intervenir. C'est pourquoi il est utile d'encadrer la présentation avec une animation afin de permettre aux spectateurs de réagir et de poser des questions. Un guide d'accompagnement est mis à la disposition des animateurs bénévoles.

Les ***Capsules théâtrales vidéo sur l'abus envers les aînés*** sont des outils de sensibilisation sur les différentes formes d'abus envers les aînés. Ils nous apprennent qu'environ 80 % des pertes monétaires des retraités et des aînés sont le fait de membres de la famille ou de proches; qu'une personne aidante peut s'épuiser et ne plus être apte à aider sans risquer de causer du tort; que le harcèlement et la négligence ont différents visages. Ces capsules vidéo sont des outils parfaits de sensibilisation pour les personnes de 50 ans et plus qui animent la période de discussions suivant le visionnement en groupe. Un guide d'accompagnement aide l'animateur à diriger la discussion avec son public.



Guide d'animation *des capsules théâtrales sur l'abus*



Prévention
de l'abus et de la fraude
envers les personnes âgées

ENSEMBLE

Activités des associations membres

La Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) a battu campagne sur les ondes et dans les journaux autour de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels en avril dernier. Des émissions sur la maltraitance et l'abus envers les aînés ont été diffusées, de même que des messages ont été publiés dans les médias écrits pour sensibiliser la population francophone à ce sujet. Poursuivant sa collaboration avec l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), la FAFA prévoit tenir une quinzaine de journées de sensibilisation faites sur mesure,



Photo : *Trompe-l'heure et tromperies*, une pièce de Michel Ouellette, est un des outils de sensibilisation utilisés dans les communautés. Source : FAAFC

ALBERTA :

CAMPAGNE MÉDIATIQUE ET JOURNÉES « SUR MESURE »

selon les besoins de la communauté ciblée : c'est-à-dire Edmonton, Calgary, Fort McMurray, Red Deer, Saint-Paul, Grande Prairie, Bonnyville, Falher et St-Albert. Les communautés pourront choisir d'entre les trois thèmes suivants : *Être à la retraite : qu'est-ce que ça change pour mes finances?*, *Être soigné en français en Alberta : y ai-je droit*, et *Comment protéger mes renseignements personnels dans un monde changeant?* Elles pourront aussi choisir le format dans lequel sera présentée cette information : soit une pièce de théâtre, la projection de capsules vidéo ou la tenue d'un grand jeu.

COLOMBIE-BRITANNIQUE : JE MÈNE MA BARQUE

Je mène ma barque est une initiative de l'Assemblée francophone des retraité(e)s et aîné(e)s de la Colombie-Britannique (AFRACB). À la fois intergénérationnel et sensibilisateur, ce café-rencontre s'est déplacé d'une ville à l'autre pour faire réfléchir sur la vulnérabilité des aînés francophones. Les café-rencontres se sont déroulés dans une douzaine d'endroits différents répartis dans les régions de Victoria, Kelowna, Vernon, Campbell River, Nanaimo, Surrey, Powell River, Richmond, Kamloops, Prince George et Maillardville (Coquitlam). Les rencontres ont permis à près de 160 personnes de partager sur la violence psychologique, l'exploitation financière, la fraude et la négligence subites par les personnes aînées. *Je mène ma barque* a touché 12 regroupements d'aînés et un groupe de jeunes élèves.

Je mène ma barque est une initiative de l'Assemblée francophone des retraité(e)s et aîné(e)s de la Colombie-Britannique (AFRACB). À la fois intergénérationnel et



Photo : Café-Rencontre à Maillardville, au Club Bel Âge, le 15 mars 2013; animatrice bénévole Liane Bruneau, 1ère rangée, entre les deux participants. Source : AFRACB

Dans ses efforts de sensibilisation et de prévention à l'abus et à la fraude, la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) a misé sur une campagne de sensibilisation soutenue dans les médias, notamment sur les ondes de la radio CKSB Radio-Canada et de

MANITOBA : CAMPAGNE MÉDIATIQUE ET ATELIER JURIDIQUE



Photo : Les animatrices Claire DesRosiers (à gauche) et Carmen LaRoche (à droite) ont accueilli Me Joel Guénette de l'AJEFM à l'émission *Prends le temps*.
Source : FAFM

CBWFT télévision. Mais en particulier, l'émission *Prends le temps* à la radio L'Envol a été appréciée. Animée par deux aînées, *Prends le temps* a informé les auditeurs des lois protégeant les personnes âgées, le droit d'accès à leur dossier médical, leurs droits à titre de grands-parents et bien d'autres sujets d'intérêt. En collaboration avec l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), un atelier d'aide juridique a été donné à l'Accueil Colombien, une résidence pour personnes âgées, sur la préparation de testaments et de procuration comme moyen de prévenir l'exploitation financière. L'atelier, donné le 22 avril dernier, a rassemblé une cinquantaine de personnes.

ONTARIO : DES CHAMPIONS SUR LE TERRAIN

Les Gilles Blache et Jean-Claude Bernais, tous deux bénévoles « champions » de la FAAFC, ont animé un webinaire de la Fédération des aînés et retraités de l'Ontario (FAFO) sur les meilleurs outils de prévention de la fraude pour les aînés le 25 avril dernier. Bénévole de la FAFO et récipiendaire de l'Ordre de la francophonie de Prescott et Russell 2013, Gilles Blache anime des ateliers sur la fraude et les abus à des groupes d'aînés et à des résidents de maisons de retraite en Ontario. Jean-Claude Bernais est retraité de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et a également une longue expérience auprès du Service Canadien de renseignements de sécurité (SCRS). Monsieur Bernais anime des présentations interactives avec les aînés sur des sujets tels que le vol d'identité, la fraude et l'exploitation financière.

Les Gilles Blache et Jean-Claude Bernais, tous deux bénévoles « champions » de la FAAFC, ont animé un webinaire de la Fédération des aînés et retraités de l'Ontario (FAFO) sur les meilleurs outils de prévention de la fraude pour les aînés le 25



Photo : L'intérêt des aînés pour les présentations sur l'abus et la fraude est manifeste : rassemblement au Club Richelieu à Embrun le 23 avril 2013. Source : Club Richelieu

NOUVELLE-ÉCOSSE : 5 CAPSULES, 4 RADIOS ET UN PUBLIC REJOINT

Le Regroupement des aînés francophones de la Nouvelle-Écosse (RANE) a publicisé cinq capsules radiophoniques au cours de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels. Ces cinq capsules ont été diffusées sur les ondes des quatre radios communautaires de la Nouvelle-Écosse. L'utilisation des radios et des journaux sont des moyens pertinents pour rejoindre les gens isolés ou qui n'utilisent pas Internet, explique le RANE dans un article paru dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*. La radio est encore un bon moyen pour communiquer avec les francophones en situation minoritaire et les sensibiliser sur le traitement fait aux aînés. Les capsules radiophoniques ont défini l'abus, et en particulier l'abus des femmes âgées. Il a aussi été question de la dépendance aux substances et du programme Sécurité aux aînés de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

SASKATCHEWAN : UNE PRÉSENTATION SUR L'IMPORTANCE PRÉVENTIVE DES TESTAMENTS ET DES PROCURATIONS

La Fédération des aînés fransaskois (FAF) a tenu des activités médiatisées lors de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, dont trois émissions à la radio communautaire de Gravelbourg et un atelier sur l'abus et les pièges des suppléments. Qui plus est, la FAF a mis sur pied une présentation d'un avocat de formation et de carrière, Louis Stringer de Gravelbourg sur les testaments et les procurations. La présentation avait pour but de mettre en garde les aînés contre les problèmes rencontrés dans la préparation d'un testament ou d'une procuration. Monsieur Stringer, lui-même un aîné, a fait la présentation non pas à titre d'avocat – puisqu'il ne pratique plus depuis sa retraite, mais d'aîné soucieux de partager ses connaissances d'avocat pour une bonne cause. Louis Stringer a beaucoup insisté sur l'importance pour les aînés d'assumer la responsabilité de ces documents, tout en confiant leur rédaction à un avocat qualifié. Il a aussi énuméré les nombreuses clauses qu'un testament doit contenir qui pourraient être cause de litiges. De plus, à chaque changement majeur dans la vie d'un adulte, aîné ou non, une révision du testament est peut-être nécessaire, ainsi que la désignation de substituts dans le cas où la personne désignée dans le testament décède avant l'auteur du testament.

Les aînés de Terre-Neuve et du Labrador ont monté des capsules radiophoniques dans le cadre de la Semaine nationale des victimes d'actes criminels. Ces capsules sont disponibles sur le Portail des francophones à www.francotnl.ca. Une campagne médiatique utilisant la

TERRE-NEUVE ET LABRADOR : VOX POP ET CAPSULES THÉÂTRALES



Photo : L'atelier de formation tenu le 12 mars dernier au club Les Débrouillards. Source: FFTNL

radio comme médium avait déjà été réalisée avec succès dans le passé. Cette année, l'élément nouveau a été l'utilisation de la formule vox pop. Cette formule a permis aux gens d'exprimer leurs opinions sur la problématique des abus et de la fraude aux aînés. Par ailleurs, le club des aînés Les Débrouillards a reçu une formation par le biais des capsules théâtrales de la FAAFC. La formation consiste non seulement à la projection des capsules, mais aussi à des discussions qui sont animées par une personne bénévole.

Le 15 juin est la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les aînés. À cette occasion, les associations membres de la FAAFC tiendront différentes activités de sensibilisation dans leur région respective. Chaque année depuis 2006, les Canadiens

LE 15 JUIN : UNE JOURNÉE INTERNATIONALE DE SENSIBILISATION



soulignent cette journée spéciale en sensibilisant la population à la violence, à l'exploitation financière, à la négligence et aux différentes formes d'abus que subissent les aînés. Cette journée est une initiative du Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aîné(e)s. La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada est fière de contribuer à l'effort de sensibilisation par le biais de son programme *Ensemble pour contrer les abus, la violence et les fraudes envers les personnes âgées*.

Cinq provinces unissent leurs forces pour prévenir les mauvais traitements envers les aînés

Dans le cadre du programme « Nouveaux horizons pour les aînés » du gouvernement du Canada, l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et les AJEF de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse ont depuis mai 2012 entrepris le projet « Stratégie pancanadienne de prévention des mauvais traitements envers les aînés » qui permettra au cours des trois prochaines années de :

- concevoir et distribuer des livrets sur les mauvais traitements adaptés aux besoins des aînés et aux réalités des provinces partenaires;
- développer et publier des fiches juridiques pour informer les aînés de leurs droits, les mauvais traitements envers les aînés, les lois et stratégies de prévention et d'intervention de ces formes de violence;
- organiser des journées de formation et de sensibilisation destinées aux aînés, aux intervenants et au public sur les droits des aînés, les lois et les mauvais traitements envers les aînés;
- mettre sur pied un programme de justice réparatrice répondant aux besoins des aînés victimes de mauvais traitements.

Par le biais de ce projet, nous visons à une meilleure connaissance et une prise en compte accrue des besoins et des réalités des 50+ francophones vivant en situation minoritaire en matière d'information et de formation juridiques sur les mauvais traitements et leurs droits; une augmentation du nombre de ressources disponibles en français dans un langage clair et simple ainsi que du nombre d'intervenants mieux outillés pour intervenir dans des situations de mauvais traitements envers les aînés.

Au cours de l'année financière 2012-2013, les AJEF participant à la « Stratégie pancanadienne » ont travaillé en étroite collaboration avec les regroupements aînés de leur province et des juristes afin de mettre à jour le livret « Prévenir l'abus, c'est mon but » développé par l'AJEFA au cours d'un précédent projet. Les cinq livrets seront disponibles à des dates variables au courant des prochains mois auprès des AJEF. N'hésitez pas à communiquer avec l'AJEF de votre province pour en savoir plus.



Signature de l'entente de partenariat entre la Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) et l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA): Simone Demers (présidente de la FAFA) et Me Maryse Culham (présidente de l'AJEFA).
Source: FAFA

AJEF	TITRE	TÉLÉPHONE COURRIEL	SITE WEB
ALBERTA	Prévenir l'abus, c'est mon but!	780-450-2443 bureau@ajeфа.ca	www.ajeфа.ca
COLOMBIE-BRITANNIQUE	Prévenir l'abus : guide à l'intention des aînés de Colombie-Britannique	604-629-1217 info@ajefcb.ca	www.ajefcb.ca
MANITOBA	Prévenir l'abus, c'est mon but!	204-415-7526 direction@ajefm.ca	www.mondroitmonchoix.com
NOUVELLE-ÉCOSSE	Prévenir l'abus, c'est mon but!	902-433-2085 juristes@ajefne.ns.ca	www.ajefne.ns.ca
ONTARIO	Mauvais traitements à l'égard des personnes âgées	613-842-7462 burea@ajefo.ca	www.cliquezjustice.ca

L'AJEFA et la FAAFC fondent un partenariat contre les abus et la fraude

En janvier 2013, l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) ont signé une entente de partenariat dans la réalisation d'objectifs communs à savoir :

- Sensibiliser les aînés et les communautés francophones à la présence des abus et des mauvais traitements envers les personnes aînées;
- Offrir de l'information et des ressources en français aux personnes aînées francophones et à la communauté;
- Mettre en place des stratégies et des mécanismes qui éventuellement apporteront des solutions concrètes dans l'appui aux victimes d'abus et de mauvais traitements dans les communautés francophones en milieu minoritaire;
- Appuyer les réseaux de juristes et les regroupements d'aînés francophones dans les communautés en milieu minoritaire et collaborer ensemble afin d'assurer la mise en place de comités consultatifs provinciaux ainsi que la mise en place d'un Réseau national de partenaires œuvrant dans les communautés francophones en milieu minoritaire.

Les juristes et les aînés : une collaboration fructueuse et efficace

Grâce à cette entente, les associations de juristes francophones et les associations d'aînés des provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse ont débuté une collaboration menant à l'élaboration d'outils et de présentations conjointes. Le partenariat a été initié par l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés/sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés.

Les associations de juristes et les regroupements d'aînés se sont rassemblés autour d'un enjeu qu'est la maltraitance, la négligence et l'exploitation financière des personnes aînées dans

les communautés francophones. Cette collaboration prend notamment la forme d'un guide à l'intention des aînés, qui porte un titre sensiblement différent d'une province à l'autre, mais conserve les mêmes caractéristiques de qualité et de pertinence.

En effet, selon leur province, les aînés ont accès à une version adaptée du guide, qui est un véritable outil d'information sur les abus et la fraude auxquels ils sont parfois confrontés. Ce livret vise à expliquer ce qu'est un mauvais traitement et ce qu'est la négligence, et la relation entre la capacité mentale et les lois relatives aux mauvais traitements. Il fournit une gamme d'informations résumées sur les différentes lois applicables en matière de mauvais traitement, de négligence et de protection des aînés. Il identifie les ressources, permettant aux aînés ou à leurs proches de dénoncer des mauvais traitements ou d'obtenir de l'information supplémentaire.

Le guide a été élaboré selon des principes directeurs tels que le respect des valeurs individuelles et de l'autonomie; l'importance de demander le consentement de la personne aînée et de la faire participer aux décisions et à la résolution de problème. L'énoncé de principes s'oppose à l'âgisme et à une aide intrusive; on recommande aux gens qui souhaitent aider une intervention la moins intrusive possible.

Par ailleurs, les guides rappellent que les mauvais traitements et la négligence peuvent survenir de façon inattendue et que l'ignorance des lois n'est pas une excuse pour mal agir ou ne pas intervenir si une personne aînée est maltraitée, abusée, exploitée ou négligée. Finalement, il faut respecter les garanties juridiques des personnes âgées, tout en répondant aux besoins d'aide, d'assistance ou de protection de façon effective.

Ateliers conjoints

Quant aux présentations conjointes (juriste/aînés) sur les abus et la fraude envers les personnes aînées, elles sont souvent ponctuelles. Elles ont toutes pour but d'informer et de sensibiliser les aînés et leurs proches.

LA COLLABORATION JURISTES – AÎNÉS : LE MODÈLE FRANSASKOIS

*Entrevue avec Annette M. Labelle,
présidente de la Fédération des aînés fransaskois (FAF)*



Q : Comment s'est développée la collaboration entre les juristes et les aînés en Saskatchewan?

R : Les juristes et leurs ressources ont toujours été demandés pour participer aux émissions de radio, aux ateliers et aux rencontres provinciales. Pour ce projet, la FAF avait été invitée à participer à la rencontre publique à Regina en 2012 suite à l'approbation de demande de subvention auprès de Justice Canada pour un gros projet - incluant une ressource écrite avec une section très spécifique pour les aînés. En 2013, la FAF a demandé un fonds spécial de Justice pour la semaine des victimes qui a lieu en avril. Et l'ayant reçu, la FAF a demandé à l'AJEFS (Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan) d'utiliser ses ressources pour les émissions de radio, les chroniques juridiques à la radio communautaire de Gravelbourg, les livres et dépliants lors des présentations faites par des personnes-ressources en avril et mai chez les aînés et les gens de la communauté.

Q: Quelle forme cette collaboration prend-elle sur le terrain?

R : Il y aura une grande collaboration qui dépasse ce que j'ai déjà expliqué. Trois personnes-ressources ont lu le guide, qu'ils sont à créer, et ont fait part de leurs suggestions pour rendre le projet plus facilement accessible aux aînés. Les suggestions ont été données et respectées. À l'automne 2013, l'AJEFS et la FAF feront une tournée provinciale ensemble pour présenter les ressources et la tournée donnera l'opportunité à la FAF de rencontrer ses membres.

Q: Est-ce une formule qui peut servir de modèle?

R : Le dialogue et la transparence, oui. La FAF dans la personne de sa présidence et l'AJEFS dans la personne de sa direction générale se sont parlés plusieurs fois par mois pour tenir l'autre au courant des succès, des défis et des échecs de diverses actions. L'appui pour l'un et l'autre démontre que la communauté est importante pour les associations provinciales, parce que sans les régionales et la communauté, les (groupes) provinciaux n'ont pas leur raison d'être.

Q: Diriez-vous que les personnes aînées sont assez au fait de leurs droits en matière de fraude et d'exploitation financière?

Est-ce quelque chose que vous avez vu évoluer au fil des années?

R : C'est en répétant souvent que les aînés se sensibilisent et décident de prendre des actions pour améliorer leur sort. Au fil des ans, les aînés de la Saskatchewan sont plus informés en santé mentale...

Q: Y a-t-il des fraudes (ou des types de fraude) auxquelles les aînés de la Saskatchewan sont plus souvent confrontés que d'autres?

R : Les aînés des régions rurales semblent plus vulnérables parce qu'ils sont souvent loin de leur famille. L'isolement impose un stress dont les faux amis utilisent pour l'abus financier, physique et psychologique.

Q: Après la tournée provinciale à l'automne, quelle est la prochaine étape de collaboration entre les aînés et les juristes?

R : Le congrès provincial à la fin du projet actuel de l'AJEFS et naturellement voir à toutes les autres possibilités telles un numéro 1-800 pour l'appui professionnel aux victimes.

Merci Madame Labelle

COLLABORATIONS +

Projets *It's Not Right* et *Discovery* : L'expertise de la FAAFC utile et bienvenue

La FAAFC a signé deux ententes de partenariat afin de partager son expertise au profit de deux organismes dont les projets visent la prévention des abus, des mauvais traitements et des autres formes de violence aux aînés. En janvier 2013, la FAAFC et le Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aînés (RCMPTA) ont signé une entente de partenariat de trois ans pour le projet *Discovery*. Ce dernier est une plateforme d'échanges d'informations. En février, le second partenariat de trois ans a été conclu avec le Centre for Research & Education on Violence against Women & Children (CREVAWC) pour le projet *It's Not Right!* Ce projet vise à changer les perceptions, les attitudes et les actions dans l'entourage des personnes âgées aux prises avec des situations abusives. La FAAFC s'est engagée à siéger sur le comité « avisé » de chacun de ces projets.

Collaborations médiatiques

La campagne de sensibilisation pancanadienne entreprise par la FAAFC se déroule bien. Outre la couverture des événements tels que la Journée nationale des personnes âgées (1^{er} octobre), la Journée de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes âgées (15 juin), et la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels (avril), les médias ont sollicité les représentants et les bénévoles provinciaux, territoriaux et nationaux pour leurs entrevues sur les abus et l'exploitation financière des aînés.

CHOQ POUR LES AÎNÉS

La radio CHOQ FM de Toronto s'est lancée dans un projet de sensibilisation pancanadienne sur le traitement et le vécu des personnes âgées sous la forme d'émissions radiophoniques. CHOQ FM a une entente de collaboration avec 12 partenaires médias qui se sont engagés à diffuser les 90 émissions sur trois ans, au cours desquelles la FAAFC sera sollicitée pour des informations et pour des personnes-ressources à interviewer.

APF

La FAAFC a fait publier une publicité dans les journaux du réseau de l'Association de la presse francophone (APF) lors du lancement de la phase II de l'initiative (octobre 2012). Le texte visait à promouvoir l'initiative et à informer le public des cinq objectifs de la phase II, tout en invitant les aînés à s'impliquer dans la prévention des abus et de la fraude.

PRODUCTIONS RIVARD

La FAAFC a conclu un partenariat de production avec la firme manitobaine Productions Rivard. Il s'agit d'une initiative qui vise le tournage et le montage de capsules vidéo produites dans les communautés francophones un peu partout au pays. Les intervenants aînés choisis pour ces émissions proviendront des collectivités. À suivre!

**PROJET DE LA FÉDÉRATION DES AÎNÉES ET AÎNÉS
FRANCOPHONES DU CANADA**

Téléphone (613) 564-0212 Courriel info@faafc.ca

Nous vous invitons à visiter notre site Web www.faaafc.ca



Réalisation grâce à un financement du programme *Nouveaux Horizons pour les aînés* du Ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada.